

*Inondation de l'Albarine
et de ses affluents.
Mouvements de terrain*

Carte des enjeux

Vu pour rester annexé
à notre arrêté de ce jour.
Bourg en Bresse, le 29 décembre 2015

Le Préfet,

Signé : Laurent TOUVET

Approuvé le 29 décembre 2015

